

Conditions Générales applicables aux Éclaireurs de la Plateforme

Les présentes Conditions Générales sont celles d'Auvergne Rhône Alpes Tourisme, association loi de 1901 dont le siège social est situé 11B Quai Perrache à Lyon (69002), et dont le numéro de SIREN est 824 433 866 (ci-après « **Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme** »).

Elles régissent l'inscription et l'utilisation de la plateforme en ligne PARTIR ICI dédiée au tourisme bienveillant accessible à l'adresse <https://partir-ici.fr> (ci-après la « **Plateforme** ») de toute personne souhaitant contribuer à l'enrichissement des offres touristiques référencées (cette personne étant ci-après dénommée l'« **Éclaireur** »).

Les Conditions Générales encadrent également la cession des droits de propriété intellectuelle sur les Contributions de l'Éclaireur au profit d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et des membres du Réseau APIDAE TOURISME.

En sollicitant son inscription sur la Plateforme, l'Éclaireur reconnaît avoir préalablement lu et accepté intégralement ce document.

1. DEFINITIONS

« **Auvergne Rhône Alpes Tourisme** » a le sens donné en préambule.

« **APIDAE TOURISME** » désigne la SCIC APIDAE TOURISME (<https://www.apidae-tourisme.com/>), qui est un organisme distinct d'Auvergne Rhône Alpes Tourisme.

« **Base Apidae** » : désigne la base de données alimentée par le Réseau Apidae Tourisme.

« **Compte** » désigne le compte utilisateur de l'Éclaireur sur la Plateforme.

« **Conditions Générales** » désignent les présentes conditions générales applicables aux Éclaireurs de la Plateforme et ses annexes.

« **Contributions** » désignent l'ensemble des contributions que l'Éclaireur peut téléverser ou publier sur la Plateforme depuis son Compte. Il peut s'agir, sans que cette liste soit limitative, de textes (articles, témoignages, interviews, commentaires, etc.), de contenus graphiques (images, photographies, etc.), de vidéos, de cartes de parcours (points d'intérêts, etc.).

« **Diffuseur** » désigne une personne physique ou morale autorisée par le Réseau APIDAE TOURISME à rediffuser les offres touristiques de la Base Apidae.

« **Éclaireur** » a le sens donné en préambule.

« **Identifiants** » désignent l'email et le mot de passe permettant à l'Éclaireur de s'identifier sur la Plateforme pour accéder à son Compte.

« **Parties** » désignent ensemble Auvergne Rhône Alpes Tourisme et l'Éclaireur.

« **Plateforme** » a le sens donné en préambule.

« **Réseau APIDAE TOURISME** » : désigne l'ensemble des clients de la Scic SA Apidae Tourisme, qui se compose notamment d'acteurs territoriaux, de fournisseurs de services, etc. L'ensemble de ces clients sont susceptibles de collaborer entre eux, voire de se contacter directement entre eux, par l'intermédiaire de la plateforme et sans que la Scic SA Apidae Tourisme n'exerce un rôle contractuel entre et avec eux.

« **Services** » désignent l'ensemble des services d'Auvergne Rhône Alpes Tourisme qui sont spécialement proposés sur la Plateforme à l'Éclaireur après la création de son Compte, notamment les services de partage et de diffusion des Contributions.

2. DUREE

Les Conditions Générales entrent en vigueur à compter de leur acceptation par l'Éclaireur.

Elles demeurent en vigueur aussi longtemps que l'Éclaireur est inscrit et utilise la Plateforme ou que l'une des Parties résilie le contrat.

3. INSCRIPTION EN TANT QU'ÉCLAIREUR

3.1. Prérequis

L'Éclaireur peut s'inscrire sur la Plateforme s'il respecte les prérequis suivants :

- il n'a jamais été exclu de la Plateforme,
- il est âgé de plus de dix-huit (18) ans,
- il ne s'inscrit pas pour promouvoir ses Offres Touristiques,
- il s'inscrit pour publier des Contributions constructives et sincères.

3.2. Création d'un Compte

La création du Compte est réalisée par l'agence départementale de tourisme ou l'office de tourisme auprès duquel le Contributeur est rattaché. L'Éclaireur recevra par email ses identifiants pour se connecter à la Plateforme. Lors de sa première connexion, l'Éclaireur devra modifier son mot de passe provisoire et accepter les présentes Conditions Générales.

Auvergne Rhône Alpes Tourisme demeure libre de vérifier après l'inscription que l'Éclaireur respecte les prérequis.

L'Éclaireur pourra depuis son Compte administrer sa page profil et publier ses Contributions.

3.3. Identifiants

La création d'un Compte engendre la création d'Identifiants pour se connecter à la Plateforme.

Les Identifiants sont uniques, personnels et strictement confidentiels à l'Éclaireur.

L'Éclaireur s'engage à :

- ne pas divulguer ses Identifiants à des tiers,
- choisir un mot de passe complexe pour son Compte,
- renouveler sans délai ses Identifiants en cas de divulgation à un tiers.

L'Éclaireur est seul responsable de la confidentialité des Identifiants nécessaires à l'accès et à l'utilisation de la Plateforme. Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme dégage toute responsabilité pour toute utilisation illicite ou frauduleuse des Identifiants. La fourniture des Identifiants est considérée comme confidentielle, et l'Éclaireur s'engage à prendre les mesures nécessaires afin de garantir qu'ils ne puissent pas être utilisés par des tiers ou des personnes non autorisées. Toute suspicion d'une divulgation, intentionnelle ou non, des Identifiants fournis, exclue la responsabilité d'Auvergne Rhône Alpes Tourisme.

3.4. Droit d'accès à la Plateforme

Après création de votre Compte, l'Éclaireur bénéficie d'un droit personnel d'accès et d'utilisation de la Plateforme et de ses Services, pour toute la durée des Conditions Générales, pour le monde entier.

La présente licence d'utilisation n'emporte aucune cession de droits de propriété intellectuelle sur la Plateforme et tous les éléments la composant au profit de l'Éclaireur.

3.5. Évolution des Services

Auvergne Rhône Alpes Tourisme est entièrement libre de faire évoluer les Services sans aucune obligation d'information préalable et ce, même dans l'hypothèse où cela générerait une dégradation des services ou une perte des Contributions publiées par l'Éclaireur.

4. RECOMPENSES

La participation de l'Éclaireur à l'animation de la Plateforme, notamment par le biais de la régularité et la qualité de ses Contributions, lui permettra de collecter des points.

Les points collectés par l'Éclaireur pourront être convertis en récompenses.

Auvergne Rhône Alpes Tourisme proposera une sélection de lots (produits, services ou réduction) valant récompense.

Auvergne Rhône Alpes Tourisme déterminera librement le nombre de points nécessaires pour obtenir chaque récompense.

La disponibilité, la variété et le nombre de points exigés pour un lot pourra évoluer dans le temps et à la discrétion d'Auvergne Rhône Alpes Tourisme.

5. CONTRIBUTIONS

5.1. Responsabilité de l'Éclaireur

L'Éclaireur est responsable de la publication de l'ensemble de ses Contributions. Il s'engage à ne pas publier de Contributions :

- qui seraient diffamatoires, calomnieuses, insultantes ou injurieuses pour des tiers, discriminantes, racistes, xénophobes, homophobes ou incitant à la haine, de nature pornographique, pédopornographique, indécente, obscène, ou contenant des scènes de nudité, contraire à la dignité humaine, attentatoires aux bonnes mœurs, violentes, choquantes, ou constitutives d'une menace pour la sécurité des personnes ou des biens,
- qui favoriseraient ou inciteraient toute activité ou entreprise criminelle, délictuelle, illégale ou sensible et, notamment, faisant la promotion de jeux d'argent, d'armes ou d'explosifs, du tabac, de l'alcool ou des produits associés, des drogues ou des médicaments, de la politique ou des religions, du piratage informatique, de la copie illégale de fichiers,
- qui constitueraient une contrefaçon des droits de propriété intellectuelle d'un tiers, notamment reproduisant ou représentant une œuvre de l'esprit sans l'autorisation de son auteur ou proposant une telle reproduction ou représentation,
- qui porteraient atteinte à la vie privée ou l'intimité d'une personne ou reproduiraient l'image d'une personne, n'ayant pas préalablement et expressément donné son autorisation pour une telle publication.

5.2. Garanties

L'Éclaireur est responsable de l'ensemble de ses Contributions et à ce titre, Auvergne Rhône Alpes Tourisme se dégage en tout état de cause de toute responsabilité quant à leur contenu, relativement à toute atteinte aux droits de tout tiers, et notamment à tout acte de contrefaçon, de dénigrement, de diffamation ou de concurrence déloyale.

L'Éclaireur s'engage à indemniser, défendre et protéger Auvergne Rhône Alpes Tourisme, à ses propres frais, de et contre toute réclamation, pertes, dommages (honoraires d'avocats d'un montant raisonnable et dépens inclus) allégués ou responsabilités consécutives : à toute atteinte aux personnes ou au patrimoine de tiers du fait de ses Contributions ; à toute violation des lois françaises ou internationales du fait de ses Contributions ; au caractère illégal, immoral, contrefaisant, diffamatoire, ou allégué illégal, immoral, contrefaisant ou diffamatoire de ses Contributions.

5.3. Modération

Auvergne Rhône Alpes Tourisme n'exerce aucun contrôle préalable ni aucune surveillance générale sur les Contributions que l'Éclaireur publie sur la Plateforme.

Le rôle d'Auvergne Rhône Alpes Tourisme est celui d'un hébergeur au sens de la directive 2000/31/CE du 8 juin 2000 sur le commerce électronique.

Par conséquent, Auvergne Rhône Alpes Tourisme ne saurait être responsable en cas d'activité ou d'information illicites diffusées par l'Éclaireur.

Auvergne Rhône Alpes Tourisme se réserve le droit, dès le moment où il en a connaissance, de retirer l'accès aux informations illicites ou de rendre leur accès impossible au public.

5.4. Cession des droits sur les Contributions

L'Éclaireur est amené à fournir à Auvergne Rhône Alpes Tourisme des Contributions, que ces informations soient protégées ou non par différents droits de propriété intellectuelle ou de la personnalité, quels qu'en soient la nature (texte, photo, vidéo, sons ...) et l'objet.

Dans le cas où ces Contributions constitueraient des œuvres protégées par le droit d'auteur, l'Éclaireur concède à titre non exclusif, ou garantit être autorisé à concéder, une licence d'exploitation sur ces œuvres selon les termes et conditions définis en annexe 1 des présentes Conditions Générales. Cette licence s'appliquera à toute offre touristique que l'Éclaireur pourra fournir à Auvergne Rhône Alpes Tourisme, ce que l'Éclaireur accepte expressément. L'Éclaireur est et demeure responsable de Contributions qu'il fournit à Auvergne Rhône Alpes Tourisme.

Dans le cas où les Contributions intègreraient des éléments protégés par le droit à l'image, qu'il concerne une personne ou un bien, l'Éclaireur concède à titre non exclusif, ou garanti être autorisé à concéder, le droit de reproduire, adapter, modifier, tronquer et à diffuser les éléments protégés par le droit à l'image selon les termes et conditions définis en annexe 2 des présentes Conditions Générales.

L'Éclaireur est informé que, s'il l'accepte, ses Contributions seront également référencées et diffusées sur la base touristique d'Apidae (<https://www.apidae-tourisme.com/>) afin d'être réutilisées par les Diffuseurs du Réseau APIDAE TOURISME.

6. INTERDICTIONS

L'Éclaireur s'interdit expressément, en utilisant les Services :

- de perturber ou interrompre le fonctionnement de la Plateforme, les Services ou les serveurs ou réseaux connectés à la Plateforme ;
- d'essayer de porter atteinte à l'accès de tout autre visiteur ou utilisateur, hébergeur ou réseau, ce qui comprend, sans exhaustivité aucune, le fait d'exposer la Plateforme à un virus, de créer une saturation, d'inonder le serveur, de saturer la messagerie d'e-mails ou encore de falsifier tout en-tête du paquet d'informations du protocole TCP/IP ou n'importe quelle partie des informations de l'en-tête figurant dans tout e-mail ;
- d'accéder aux données qui ne lui sont pas destinées ou dont il n'est pas le titulaire, ou d'entrer dans un serveur / sur un compte auquel il n'est pas autorisé à avoir accès ;
- de tenter de sonder, de scruter ou de tester la vulnérabilité d'un système ou d'un réseau, ou encore d'enfreindre les mesures de sécurité ou d'authentification sans en avoir reçu l'autorisation ;
- d'utiliser ou d'essayer d'utiliser les Services sans autorisation d'Auvergne Rhône Alpes Tourisme ;
- d'usurper l'identité d'une autre personne physique ou morale ;
- de mener une activité ou inciter une tierce personne à mener une activité illégale, ou toute autre activité qui porterait atteinte aux droits, notamment de propriété intellectuelle ou de la personnalité, d'Auvergne Rhône Alpes Tourisme, de ses fournisseurs, partenaires, distributeurs, de ses annonceurs ou de tout autre Utilisateur ;
- de transmettre ou transférer (par quelque moyen que ce soit) des informations dérivées de la Plateforme, notamment à d'autres pays ou à certains ressortissants étrangers en violation d'une

- loi ou réglementation nationale ou internationale.
- de procéder à des consultations ou des extractions dans des quantités et à des fréquences incompatible avec un usage non professionnel et raisonnable eu égard à la nature des services proposés par le site.
 - d'utiliser toute technologie permettant de collecter les données contenues sur le site de manière automatisée ou systématique (robots, crawling, scraping, etc.).

À tout moment, Auvergne Rhône Alpes Tourisme pourra sans préavis interdire l'accès aux Services à l'Éclaireur, dans l'hypothèse où sa conduite violerait les Conditions Générales, et ce quelle que soit la gravité de cette violation, sans préjudice de tout dommage et intérêt qu'Auvergne Rhône Alpes Tourisme se réserve le droit de lui réclamer.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITE

AUVERGNE RHONE ALPES TOURISME NE GARANTIT EN RIEN L'ACCESSIBILITE, LA PERMANENCE DANS LE TEMPS, LA DISPONIBILITE, LA STABILITE, LE BON FONCTIONNEMENT, LA PERTINENCE DE LA PLATEFORME ET DES SERVICES.

EN CONSEQUENCE, AUVERGNE RHONE ALPES TOURISME NE POURRA EN AUCUN CAS ETRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DYSFONCTIONNEMENT DANS L'ACCES A LA PLATEFORME, DES VITESSES D'EXECUTION, DE L'INACCESSIBILITE TEMPORAIRE OU DEFINITIVE DES SERVICES FOURNIS PAR LE BIAIS DE CELLE-CI, D'ERREURS DANS LES INFORMATIONS REÇUES OU DANS LES RESULTATS TRANSMIS, D'INEXECUTION TOTALE OU PARTIELLE DE LA PLATEFORME.

AUVERGNE RHONE ALPES TOURISME NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE TENUE RESPONSABLE POUR TOUT PREJUDICE MATERIEL OU MORAL, DIRECT OU INDIRECT, CAUSE OU CONSECUTIF A TOUTE DEFAILLANCE, INACCESSIBILITE, INEXECUTION DE LA PLATEFORME, DES INFORMATIONS ERRONEES OU NON EXHAUSTIVES, DES DEFAILLANCES DE LA PLATEFORME OU DES SERVICES.

8. FORCE MAJEURE

Auvergne Rhône Alpes Tourisme dégage toute responsabilité si un manquement à une quelconque obligation, prévue ou non aux présentes Conditions Générales, était le fait d'un cas de force majeure ou fortuite, y compris, mais sans y être limitées, catastrophes, incendies, défaillance ou pannes externes, et d'une manière générale tout évènement irrésistible et imprévisible ne permettant pas l'accès à la Plateforme ou l'utilisation des Services.

9. PROPRIETE INTELLECTUELLE DE LA PLATEFORME

Sauf mention contraire, la structure générale de la Plateforme, des Services et tous les éléments les composant (tels que notamment formes, logos, noms de domaine, photographies, images, textes) sont la propriété exclusive de Auvergne Rhône Alpes Tourisme.

Ces éléments sont protégés par les lois relatives à la propriété intellectuelle et autres, et notamment le droit d'auteur.

Toute reproduction totale ou partielle de la Plateforme et/ou des éléments les composant (tels que décrits ci-dessus) par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse de Auvergne Rhône Alpes Tourisme est dès lors interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

10. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans le cadre de la gestion de la Plateforme, Auvergne Rhône Alpes Tourisme collecte des données à caractère personnel concernant l'Éclaireur. Pour en savoir plus, consulter notre Politique de confidentialité en ligne sur Partir-ici.fr.

Dans le cas où les Contributions intègreraient des données à caractère personnel de l'Éclaireur, celles-ci seront traitées conformément aux informations figurant en annexe 3 des présentes.

Cette annexe s'appliquera également au traitement de données à caractère personnel fourni par l'Éclaireur mais concernant des personnes physiques tierces à la signature des présentes Conditions Générales. Dans cette dernière hypothèse, l'Éclaireur garantit Auvergne Rhône Alpes Tourisme qu'il informera sans délai les personnes concernées et ce dans un délai maximal d'un mois.

L'Éclaireur reconnaît et accepte que l'annexe 3 des présentes l'informe uniquement des traitements qui sont réalisés par Auvergne Rhône Alpes Tourisme ainsi que par les membres du Réseau APIDAE TOURISME. En conséquence, ce document ne s'applique pas aux Diffuseurs des Offres Touristiques qui demeurent responsables de leurs propres traitements et demeurent individuellement obligés d'en informer les personnes concernées.

11. DISPOSITIONS GENERALES

11.1. Modification des Conditions Générales

Auvergne Rhône Alpes Tourisme peut modifier les Conditions Générales à tout moment, sous réserve dans informer préalablement l'Éclaireur et de lui laisser un préavis minimum de quinze (15) jours pour accepter ou refuser la nouvelle version. En cas de refus de l'Éclaireur, les Conditions Générales sont automatiquement résiliées.

11.2. Résiliation des Conditions Générales

Les Conditions Générales pourront être résiliées automatiquement et immédiatement :

- si l'une des Parties le souhaite,
- si Auvergne Rhône Alpes Tourisme décide de faire cesser le fonctionnement de la Plateforme,
- si l'Éclaireur commet des manquements graves ou répétés aux Conditions Générales.

11.3. Survivance

Les articles mentionnés ci-dessous, et toutes les autres dispositions qui, par nécessité, sont destinées à survivre à la résiliation des présentes Conditions Générales, survivront à toute résiliation et expiration des présentes :

- Article 5.4 - Cession des droits
- Article 7 - Limitation de responsabilité
- Article 11.7 - Droit applicable et attribution de compétence

11.4. Titres

Les titres figurant dans les présentes Conditions Générales ne sont proposés qu'à des fins pratiques et n'ont aucun effet juridique ou contractuel.

11.5. Nullité

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales est tenue pour non valide ou déclarée telle en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

11.6. Non renonciation

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes Conditions Générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

11.7. Droit applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales sont régies par la loi française alors même que l'une des Parties serait de nationalité étrangère et/ou que les présentes Conditions Générales s'exécuteraient en tout ou partie à l'étranger.

Tout différend ou litige découlant de la validité, de l'interprétation et/ou de l'exécution des présentes Conditions Générales, que les Parties ne pourraient résoudre à l'amiable, sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal matériellement compétent de Lyon, même en cas de pluralité de défendeurs, d'action en référé ou d'appel en garantie.

11.8. Annexes

Les Conditions Générales se composent des annexes suivantes :

- Annexe 1. Propriété intellectuelle,
- Annexe 2. Droit à l'image.
- Annexe 3 – Charte Données Personnelles Apidae

Annexe 1. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

1. DROITS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

1.1. Droit des marques

Dans le cas où les Contributions intègreraient une marque en vigueur, l'Éclaireur concède à Auvergne Rhône Alpes Tourisme une licence d'exploitation avec droit de sous-licence à titre non exclusif de ladite marque pour l'ensemble des produits et services visés par celle-ci.

1.2. Droit des dessins et modèles

Dans le cas où les Contributions intègreraient un dessin ou modèle en vigueur, l'Éclaireur concède à Auvergne Rhône Alpes Tourisme une licence d'exploitation avec droit de sous-licence à titre non exclusif du dessin/modèle intégré aux Contributions. Cette licence d'exploitation comprend notamment le droit de reproduire le dessin/modèle protégé sur tous supports et de diffuser cette reproduction par tous moyens.

1.3. Limitations

Auvergne Rhône Alpes Tourisme s'engage à respecter les droits de l'Éclaireur sur sa marque ou son dessin/modèle et à faire respecter ceux-ci à ses sous-licenciés.

Il s'engage en particulier à :

- ne pas utiliser la marque pour d'autres fins que celles de l'exploitation de la Contribution ;
- ne pas associer la marque ou le dessin/modèle à des produits ou à un contexte portant atteinte à l'image de ceux-ci.

Dans tous les cas, il s'engage à retirer immédiatement de tous ses supports de diffusion la référence à une marque ou un dessin/modèle sur demande de l'Éclaireur.

Auvergne Rhône Alpes Tourisme s'engage également à informer ses sous-licenciés de la demande de retrait.

1.4. Signes distinctifs

Dans le cas où les Contributions transférées à Auvergne Rhône Alpes Tourisme feraient expressément référence à une enseigne, dénomination sociale, nom commercial, nom de domaine que l'Éclaireur exploite, ce dernier autorise expressément Auvergne Rhône Alpes Tourisme à reproduire le(s) signe(s) distinctif(s) et à en assurer la diffusion sur différents supports.

2. DROITS D'AUTEUR

Dans le cas où les Contributions transmises par l'Éclaireur à Auvergne Rhône Alpes Tourisme seraient couvertes par des droits d'auteur :

L'Éclaireur cède à titre non exclusif les droits d'exploitation attachés aux Contributions, c'est à dire les droits de reproduction, de représentation, de traduction, d'utilisations secondaires et dérivées des Contributions tels que ces droits sont définis à la présente annexe.

D'une manière générale, la présente cession aura pour effet de conférer à Auvergne Rhône Alpes Tourisme tous les droits patrimoniaux d'auteur tels que ces droits sont protégés par la législation française, européenne et en général internationale, actuelle ou future et notamment le droit de conclure tous contrats utiles à l'exploitation des Contributions.

L'Éclaireur autorise expressément Auvergne Rhône Alpes Tourisme à traduire ses Contributions et à les modifier en cas de nécessité pour leur traitement dans des bases de données et leur exploitation future, sous réserve du respect de ses droits moraux.

3. DOMAINE DE LA CESSION DES DROITS

L'ensemble des droits concédés sur les Contributions est limité au domaine d'activité de Auvergne Rhône Alpes Tourisme, c'est-à-dire la promotion du tourisme et de l'économie locale dans les territoires géographiques couverts par Auvergne Rhône Alpes Tourisme, la SCIC APIDE TOURISME comme ceux des membres du Réseau Apidae Tourisme spécialement sur les réseaux de communication ouverts de type internet, ou de tout outil ou média promotionnel de son choix, la professionnalisation et la promotion des acteurs du tourisme et de leur offre.

4. TERRITOIRE

Les droits concédés sur les différents éléments susceptibles de figurer dans les Contributions le sont pour le monde entier.

5. DUREE

Les droits attachés aux Contributions sont concédés par l'Éclaireur pour une durée égale à la durée d'existence desdits droits ou de protection des Contributions par la loi.

6. GARANTIE

L'Éclaireur garantit qu'il est bien titulaire des droits cédés en vertu du présent contrat et garantit Auvergne Rhône Alpes Tourisme contre tous troubles, revendications et évictions quelconques relatifs aux Contributions. Il lui garantit l'exercice paisible des droits cédés dans les présentes.

L'Éclaireur garantit Auvergne Rhône Alpes Tourisme qu'aucun élément des Contributions n'enfreint les textes en vigueur et/ou les droits des tiers, notamment les textes relatifs à la contrefaçon, la concurrence déloyale, la diffamation, susceptibles de troubler l'exploitation paisible des Contributions.

L'Éclaireur s'engage également à ne pas contester l'étendue des droits concédés à Auvergne Rhône Alpes Tourisme et garantit ce dernier contre toute éviction de son fait personnel.

Par conséquent, l'Éclaireur s'abstiendra d'engager contre Auvergne Rhône Alpes Tourisme et ses ayants-droits ou ayants-cause toute action en justice relative aux Contributions.

7. CONTREPARTIE FINANCIERE

Les droits concédés par l'Éclaireur sur les Contributions transmises le sont à titre gratuit.

8. ÉTENDUE DES DROITS D'AUTEUR CEDES

1) Le droit de reproduction comporte :

— le droit d'enregistrer ou de faire enregistrer les Contributions sur tous supports mécaniques, optiques, magnétiques, électroniques connus ou inconnus à ce jour, et par tous procédés, analogiques ou numériques connus ou inconnus à ce jour, dans toutes les définitions et en tous formats ;

— le droit d'établir et/ou de faire établir en tel nombre qu'il plaira à Auvergne Rhône Alpes Tourisme ou à ses ayants droit, un ou plusieurs originaux, des doubles et/ou copies des Contributions, de leurs traductions en tous formats, sur tous supports mécaniques, optiques, magnétiques, électroniques connus ou inconnus à ce jour, et par tous procédés, analogiques ou numériques connus ou inconnus à ce jour, dans toutes les définitions et en tous formats à partir des enregistrements ci-dessus ;

— le droit de mettre ou de faire mettre en circulation les Contributions, doubles, traductions et/ou copies, pour la promotion, la vente, le prêt pour l'usage public et l'usage privé du public, et en général pour toute communication au public par les modes d'exploitation prévus aux paragraphes suivants ;

— le droit de numériser les Contributions, de mettre en mémoire sur tout support, de moduler, compresser et décompresser ou d'utiliser tous autres procédés techniques de même nature à l'égard des Contributions numérisées, pour les besoins de leur stockage, transfert et/ou exploitation ;

_ sous réserve du respect des droits moraux, le droit de traduire, de modifier les Contributions en vue de leur traitement dans des bases de données, ces modifications ne pouvant en aucun cas altérer la qualité et le fond des informations transmises mais visant simplement à assurer la cohérence du contenu des bases de données et des supports de communication.

Ces modifications peuvent consister notamment en la modification de formats d'image, de textes, ou de présentations.

2) Le droit de représentation comporte notamment :

— le droit de diffuser les Contributions sur tout support papier ou numérique dans des publicités, sites internet, affiches, journaux, magazines, livres, documentation interne (cette liste étant indicative et non limitative) ;

— le droit de diffuser les Contributions par tous procédés connus ou non connus à ce jour ;

3) Le droit d'utilisation secondaire des Contributions comporte notamment :

— le droit d'autoriser la reproduction, la représentation, la publication et l'édition de tout extrait ou fragment des Contributions, en vue d'une exploitation par tous procédés et sur tous supports y compris pour les besoins de la promotion ou la publicité ;

— le droit d'incorporer les Contributions en tout ou partie dans une ou plusieurs bases de données.

Les droits ainsi cédés à Auvergne Rhône Alpes Tourisme pourront être sous-licenciés à la SCIC APIDAE TOURISME comme à l'ensemble du Réseau APIDAE TOURISME.

Annexe 2. DROIT À L'IMAGE

La présente annexe a pour objet la cession au profit de Auvergne Rhône Alpes Tourisme des droits portant sur l'image de l'Éclaireur, sur l'image de tous biens sur lesquels il détient un droit à l'image ainsi que sur l'image de toute personne pour laquelle il est en mesure d'exercer un tel droit à l'image. Les droits ainsi cédés à Auvergne Rhône Alpes Tourisme pourront être sous-licenciés à la SCIC APIDAE TOURISME comme à l'ensemble du Réseau APIDAE TOURISME.

1. CESSION DES DROITS A L'IMAGE

L'Éclaireur déclare céder, pour le monde entier, à titre non exclusif, à titre gracieux et pour une durée illimitée les droits de reproduire, adapter, modifier, tronquer et diffuser la (les) photographie(s)/images sur lesquelles il détient personnellement un droit à l'image ou a le pouvoir d'exercer un tel droit, ce, par tout moyen et notamment numérique et sur tout support, dans le domaine d'activité de Auvergne Rhône Alpes Tourisme, c'est-à-dire la promotion du tourisme dans les territoires géographiques couverts par Apidae spécialement sur les réseaux de communication ouverts de type internet, ou de tout outil ou média promotionnel de son choix, la professionnalisation et la promotion des acteurs du tourisme et de leur offre. L'image de l'Éclaireur et/ou des autres éléments ou personnes ci-dessus évoqués pourra être associée à des textes, images ou encore dessins en référence avec le tourisme.

2. PUBLICITE / PATERNITE

L'identité, titres et qualités du titulaire original des droits à l'image seront cités en caractères apparents dans le support intégrant l'image / la photographie protégée et qui est édité ou réalisé sous le contrôle des Parties ou de leurs partenaires.

Annexe 3. CHARTE DONNEES PERSONNELLES APIDAE

Cette annexe s'applique dans l'hypothèse où les Contributions fournies par l'Éclaireur incluent des données à caractère personnel et que l'Éclaireur a accepté la rediffusion de ses Contributions par les Diffuseurs du Réseau APIDAE TOURISME.

1. QUI EST RESPONSABLE DE TRAITEMENT DE LA BASE APIDAE ?

La Base Apidae est une base de données touristique produite par l'ensemble des membres du Réseau APIDAE TOURISME qui en sont les copropriétaires.

Les responsables de traitement de la Base Apidae sont l'ensemble des membres du Réseau APIDAE TOURISME qui sont chacun des responsables conjoints de traitement. En tant que Membre Apidae, Nous sommes donc l'un des responsables conjoints des traitements de données qui sont expliqués dans la présente Charte.

Les Diffuseurs ne sont pas responsables de traitement de la Base Apidae. Chaque Diffuseur en tant que destinataire, est seul responsable des propres traitements qu'il effectue lorsqu'il rediffuse les Offres Touristiques pour ses propres besoins. Auvergne Rhône Alpes Tourisme et les membres du Réseau APIDAE TOURISME ne sont pas responsables des traitements qu'effectuent les Diffuseurs qui rediffusent les Offres Touristiques.

2. COMMENT PUIS-JE VOUS CONTACTER ?

Si vous avez une question concernant le traitement de vos données personnelles ou si vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez :

Nous contacter :

- **Par email :** RGPD@auvergnerhonealpes-tourisme.com
- **Par téléphone :** 04 73 29 49 66
- **Par courrier :** Auvergne Rhône Alpes Tourisme - *Service Données Personnelles* - 11b Quai Perrache - 69002 Lyon

3. QUELLES INFORMATIONS COLLECTEZ-VOUS ?

Nous collectons les informations que vous nous fournissez lorsque vous remplissez une fiche de renseignement d'une Offre Touristique.

Ces informations peuvent notamment concerner :

- votre identité (votre nom et votre prénom) ;
- vos coordonnées (un numéro de téléphone, un email, une adresse postale) ;
- votre fonction (votre qualité, votre fonction professionnelle) ;
- et également toute autre information que vous pouvez fournir dans une Offre Touristique et qui constitue une donnée à caractère personnel.

Si certaines informations sont obligatoires à nous fournir, nous vous l'indiquerons sur le formulaire de collecte (avec un *) et vous expliquerons pourquoi nous en avons besoin.

4. POURQUOI UTILISEZ-VOUS MES INFORMATIONS ?

Nous utilisons vos informations car nous avons un intérêt légitime à le faire et que Nous considérons que ces utilisations ne nuisent pas à vos droits et libertés :

- **Référencement, diffusion et promotion des Offres Touristiques et de leur point de contact sur la Plateforme Apidae ;**
- **Gestion administrative des Offres Touristiques et de leur point de contact : campagne de vérification / d'actualisation des informations contenues dans les Offres Touristiques ;**

- **Communication d'actualités concernant la Plateforme Apidae, le Réseau APIDAE TOURISME, la gestion de vos Offres Touristiques par Auvergne Rhône Alpes Tourisme.**

Les informations que nous collectons dans la Base Apidae sont nécessaires à tous les membres du Réseau APIDAE TOURISME pour communiquer vos Offres Touristiques et les diffuser auprès de tout public intéressé ou à la recherche d'informations touristiques. Cette diffusion s'inscrit dans une mission de service public de valorisation du territoire touristique concerné et profite à la société de façon générale, qu'il s'agisse des acteurs économiques du tourisme aussi bien que des citoyens qui recherchent de l'information touristique. Par exemple, votre nom et vos coordonnées peuvent être nécessaires pour que le public vous contacte, pour effectuer une réservation, obtenir des informations complémentaires sur vos Offres Touristiques. Parce que ces informations sont le plus souvent des informations que vous rendez publiques et/ou qu'il s'agit d'informations en lien avec une activité associative, commerciale ou professionnelle, nous considérons que leur utilisation et leur diffusion ne porte pas atteinte à vos droits et libertés.

5. PENDANT COMBIEN DE TEMPS CONSERVEZ-VOUS MES INFORMATIONS ?

Aussi longtemps que l'Offre Touristique existe, sous réserve qu'Auvergne Rhône Alpes Tourisme ne l'ait pas déréférencé ou qu'Auvergne Rhône Alpes Tourisme n'ait pas obtenu de réponses à trois campagnes de mise à jour annuelles.

6. A QUI SONT COMMUNIQUEES MES INFORMATIONS ?

Les informations sont liées aux Offres Touristiques que nous référençons sur la Base Apidae.

Par conséquent, vos informations seront communiquées :

Aux membres composant le Réseau APIDAE TOURISME (tels que des offices de tourisme, des comités départementaux du tourisme, des comités régionaux de tourisme, des agences de développement touristique, etc.) qui animent la Base Apidae ;

Au public qui consulte les Offres Touristiques référencées sur la Base Apidae, par exemple via la Plateforme Apidae ;

Aux Diffuseurs qui accèdent aux Offres Touristiques de la Base Apidae pour les rediffuser.

A tous les autres utilisateurs autorisés à consulter la Base Apidae.

Aux autorités administratives ou judiciaires en cas de réquisition ou d'injonction légitime de leur part

Vos informations seront également amenées à être communiquées à nos sous-traitants techniques, tels que nos prestataires informatiques qui hébergent, réparent et mettent à jour les serveurs de la Base Apidae.

7. OU SONT STOCKEES MES INFORMATIONS ?

La Base Apidae est hébergée sur des serveurs situés au sein de l'Union européenne.

8. QUELS SONT MES DROITS ?

Droit d'accès : Vous pouvez nous demander d'accéder à toutes les informations que nous détenons sur vous.

Droit de rectification : Vous pouvez nous demander de corriger vos informations.

Droit d'opposition : Vous pouvez nous demander d'arrêter d'utiliser vos informations lorsque nous le faisons en raison d'un intérêt légitime.

Droit à l'effacement : Vous pouvez nous demander de supprimer vos informations ou que nous arrêtons de les utiliser.

Droit à la limitation : Vous pouvez nous demander de verrouiller l'utilisation de vos informations c'est-à-dire de les conserver provisoirement mais de cesser de les utiliser.

Droit d'introduire une réclamation : Vous pouvez vous plaindre devant l'autorité chargée de protéger les données personnelles (en France, la CNIL www.cnil.fr) si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés.

9. COMMENT EXERCER MES DROITS ?

Pour exercer vos droits, contactez-nous aux coordonnées qui figurent à l'article 2 de la Charte.

Nous ferons tout notre possible pour vous répondre dans un délai d'un mois.

Il arrive parfois que nous ne pourrions pas accepter une demande car le droit ne s'applique pas : nous vous l'expliquerons.

Nous pourrions aussi être amenés à vous demander un justificatif d'identité pour être certain qu'il s'agit bien de vous.